



12440/21

(OR. en)

PRESSE 27
PR CO 27

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3814^e session du Conseil

Affaires économiques et financières

Luxembourg, le 5 octobre 2021

Président **Andrej Šircelj**
Ministre des finances de la Slovénie

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES	5
Facilité pour la reprise et la résilience (FRR)	5
– a) Mise en œuvre de la FRR	5
– b) Décision d'exécution du Conseil relative au plan pour la reprise et la résilience de Malte	5
Mise en œuvre de l'instrument SURE	5
Semestre européen 2021: Enseignements tirés et voie à suivre dans le contexte de la FRR.....	5
Conclusions sur le financement de l'action climatique	6
Réunions internationales	6
Révision des règles prudentielles pour les entreprises d'assurance et de réassurance (Solvabilité II).....	6
DIVERS	7
– Propositions législatives sur les services financiers en cours d'examen	7
– État d'avancement de la mise en œuvre de la législation sur les services financiers	7

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

AUTRES POINTS APPROUVÉS*AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES*

- Position du Conseil sur le PBR n° 5/2021: aide humanitaire aux réfugiés en Turquie..... 8
- Décision d'exécution du Conseil autorisant la Hongrie à introduire une mesure particulière dérogatoire à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA..... 8
- Décision d'exécution du Conseil autorisant la Hongrie à introduire une mesure particulière dérogatoire à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA..... 8
- Décision d'exécution du Conseil autorisant l'Italie à appliquer des taux réduits de taxation au gazole utilisé pour le chauffage et à l'électricité, fournis dans la commune de Campione d'Italia 8
- Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision 2009/791/CE autorisant l'Allemagne à proroger l'application d'une mesure dérogeant à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA..... 9
- Décision d'exécution du Conseil autorisant l'Allemagne à introduire une mesure particulière dérogatoire à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA..... 9
- Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution 2009/1013/UE autorisant la République d'Autriche à proroger l'application d'une mesure dérogeant à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA..... 9
- Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision 2009/790/CE autorisant la Pologne à appliquer une mesure dérogatoire à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA..... 9
- Conclusions relatives à la révision de la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales..... 9

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Déclaration conjointe UE-Cabo Verde..... 10
- Accord et relations entre l'UE et le Groenland 10

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Régions frontalières de l'UE..... 11
- Relations entre l'UE et le Royaume-Uni..... 11

POLITIQUE COMMERCIALE

- Comité d'association UE-Ukraine dans sa configuration "Commerce" 11

AGRICULTURE

–	Protection communautaire des obtentions végétales	12
–	Définition du terme "céréale"	12
–	Limites maximales applicables aux résidus de 6-benzyladénine et d'aminopyralide	12
–	Conditions d'exportation de certains engrais organiques et amendements	12
–	Produits à base d'insectes sur le marché	12
–	Importation dans l'Union et transit par celle-ci de sous-produits animaux et de produits dérivés.....	12
–	Limites maximales applicables aux résidus d'imidaclopride présents dans ou sur certains produits.....	13
–	Limites maximales applicables aux résidus de chlorantraniliprole dans les légumineuses séchées	13
–	Limites maximales applicables aux résidus de flupyradifurone et d'acide difluoroacétique	13

PÊCHE

–	Position prise par l'Union au sein du comité spécialisé de la pêche	13
---	---	----

TRANSPORTS

–	Accord dans le domaine de l'aviation avec la République de Corée	13
---	--	----

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Facilité pour la reprise et la résilience (FRR)

– a) *Mise en œuvre de la FRR*

Les ministres ont fait le point sur la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience. Ils ont procédé à un échange de vues sur l'état d'avancement des décisions d'exécution du Conseil approuvant l'évaluation des plans nationaux par la Commission. Avec l'adoption du plan pour Malte, 19 États membres ont reçu un feu vert pour leurs réformes et leurs investissements et 16 d'entre eux ont déjà bénéficié d'un préfinancement. D'autres décisions d'exécution du Conseil sont attendues d'ici la fin du mois d'octobre.

[Un plan de relance pour l'Europe \(informations générales\)](#)

– b) *Décision d'exécution du Conseil relative au plan pour la reprise et la résilience de Malte*

Le Conseil a adopté sa décision d'exécution relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour Malte.

[Le Conseil donne son feu vert au plan pour la reprise de Malte \(communiqué de presse, 5 octobre 2021\)](#)

Mise en œuvre de l'instrument SURE

La Commission a présenté son deuxième rapport sur l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE). Cet instrument est maintenant opérationnel depuis un an et les ministres ont procédé à un échange de vues sur sa mise en œuvre et sur l'expérience acquise dans le cadre du processus. Il ressort de l'évaluation que l'instrument donne largement de bons résultats.

[Deuxième rapport sur la mise en œuvre de SURE \(Commission européenne\)](#)

Semestre européen 2021: Enseignements tirés et voie à suivre dans le contexte de la FRR

Les ministres ont procédé à un échange de vues sur les enseignements tirés du Semestre européen 2021 et sur les pistes à suivre dans le contexte de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR).

La discussion a, en particulier, porté sur l'évaluation du Semestre européen 2021 et sur les possibilités d'aligner la mise en œuvre de la FRR sur le prochain cycle du Semestre européen.

[Semestre européen 2021 \(informations générales\)](#)

Conclusions sur le financement de l'action climatique

Le Conseil a adopté des conclusions sur le financement de l'action climatique dans la perspective de la 26^e conférence des parties sur le changement climatique (COP 26), qui se tiendra à Glasgow du 31 octobre au 12 novembre 2021.

Dans ces conclusions, le Conseil souligne le soutien résolu et constant de l'UE et de ses États membres en faveur de la réalisation des objectifs de l'accord de Paris. Il insiste également sur leur engagement à augmenter leur contribution au financement international de l'action climatique et sur la nécessité de renforcer la mobilisation des financements privés dans le cadre de ces efforts.

[Conclusions du Conseil ECOFIN concernant le changement climatique](#)

Réunions internationales

Les ministres ont continué de préparer la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20, prévue les 13 et 14 octobre 2021, ainsi que la réunion annuelle du FMI. Dans ce contexte, ils ont approuvé le mandat de l'UE pour le G20 et la déclaration adressée au Comité monétaire et financier international (CMFI).

[En savoir plus sur la présidence italienne du G20 en 2021](#)

[En savoir plus sur les réunions du FMI](#)

Révision des règles prudentielles pour les entreprises d'assurance et de réassurance (Solvabilité II)

Les ministres ont eu l'occasion de donner leur avis sur la révision des règles prudentielles pour les entreprises d'assurance et de réassurance, dans le cadre de Solvabilité II. Le débat a été précédé par une présentation, par la Commission, de ses nouvelles propositions pour le réexamen de Solvabilité II.

[Gestion des risques et surveillance des entreprises d'assurance \(Solvabilité II\) \(Commission européenne\)](#)

DIVERS

– *Propositions législatives sur les services financiers en cours d'examen*

La présidence a présenté l'état d'avancement des propositions législatives relatives aux services financiers.

[Union bancaire \(informations générales\)](#)

[Union des marchés des capitaux \(informations générales\)](#)

[Finance numérique \(informations générales\)](#)

– *État d'avancement de la mise en œuvre de la législation sur les services financiers*

La Commission a communiqué aux ministres des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la législation sur les services financiers.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Position du Conseil sur le PBR n° 5/2021: aide humanitaire aux réfugiés en Turquie

Le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget rectificatif n° 5/2021 concernant l'aide humanitaire aux réfugiés en Turquie.

[Aide humanitaire aux réfugiés en Turquie: approbation d'une modification du budget de l'UE pour 2021](#)

Décision d'exécution du Conseil autorisant la Hongrie à introduire une mesure particulière dérogatoire à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA

Le Conseil a adopté sa décision d'exécution autorisant la Hongrie à introduire une mesure particulière dérogatoire à l'article 193 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée. (Doc. [12104/21](#) et [11645/21](#))

Décision d'exécution du Conseil autorisant la Hongrie à introduire une mesure particulière dérogatoire à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA

Le Conseil a adopté sa décision d'exécution autorisant la Hongrie à introduire une mesure particulière dérogatoire à l'article 26, paragraphe 1, point a), et aux articles 168 et 168 *bis* de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée. (Doc. [12108/21](#) et [11621/21](#))

Décision d'exécution du Conseil autorisant l'Italie à appliquer des taux réduits de taxation au gazole utilisé pour le chauffage et à l'électricité, fournis dans la commune de Campione d'Italia

Le Conseil a adopté sa décision d'exécution autorisant l'Italie à appliquer des taux réduits de taxation au gazole utilisé pour le chauffage et à l'électricité, fournis dans la commune de Campione d'Italia. (Doc. [12112/21](#) et [11665/21](#))

Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision 2009/791/CE autorisant l'Allemagne à proroger l'application d'une mesure dérogeant à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA

Le Conseil a adopté sa décision d'exécution modifiant la décision 2009/791/CE autorisant l'Allemagne à proroger l'application d'une mesure dérogeant à l'article 168 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée. (Doc. [12105/21](#) et [11662/21](#))

Décision d'exécution du Conseil autorisant l'Allemagne à introduire une mesure particulière dérogatoire à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA

Le Conseil a adopté sa décision d'exécution autorisant l'Allemagne à introduire une mesure particulière dérogatoire à l'article 193 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée. (Doc. [12106/21](#) et [11666/21](#))

Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision d'exécution 2009/1013/UE autorisant la République d'Autriche à proroger l'application d'une mesure dérogeant à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA

Le Conseil a adopté sa décision d'exécution modifiant la décision d'exécution 2009/1013/UE autorisant la République d'Autriche à proroger l'application d'une mesure dérogeant à l'article 168 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée. (Doc. [12107/21](#) et [11667/21](#))

Décision d'exécution du Conseil modifiant la décision 2009/790/CE autorisant la Pologne à appliquer une mesure dérogatoire à la directive 2006/112/CE relative au système commun de TVA

Le Conseil a adopté sa décision d'exécution modifiant la décision 2009/790/CE autorisant la République de Pologne à appliquer une mesure dérogatoire à l'article 287 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée. (Doc. [12109/21](#) et [11668/21](#))

Conclusions relatives à la révision de la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales

Le Conseil a adopté ses conclusions relatives à la révision de la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales.

[Fiscalité: Anguilla, la Dominique et les Seychelles retirées de la liste de l'UE des pays et territoires non coopératifs \(communiqué de presse, 5 octobre 2021\)](#)

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Déclaration conjointe UE-Cabo Verde

Le Conseil a approuvé la déclaration conjointe UE-Cabo Verde, qui met l'accent sur le partenariat spécial entre les deux parties. La déclaration fait référence à des questions qui ont été débattues au cours de la 11^e réunion ministérielle UE-Cabo Verde, qui s'est tenue le 29 juin 2021, notamment la situation politique et socioéconomique, la réponse à la pandémie de COVID-19, les questions internationales, les défis régionaux et la coordination multilatérale. En outre, elle mentionne les priorités du programme pluriannuel bilatéral, le statut de Cabo Verde en tant que petit État insulaire en développement (PEID), le passage au numérique, les énergies renouvelables, l'économie bleue et la pêche durable.

Accord et relations entre l'UE et le Groenland

Le Conseil a adopté une décision relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer, y compris les relations entre l'UE, d'une part, et le Groenland et le Royaume de Danemark, d'autre part (doc. [8988/21](#)). La décision met en évidence les particularités du partenariat entre l'UE, d'une part, et le Groenland et le Danemark, d'autre part. Elle devrait permettre de relever les défis qui se posent à l'échelle de la planète et elle prévoit l'élaboration d'un plan d'action proactif et la poursuite d'intérêts mutuels, en particulier concernant l'incidence croissante du changement climatique sur l'activité humaine et sur l'environnement, le transport maritime, les ressources naturelles, y compris les matières premières et les stocks halieutiques, ainsi que la recherche et l'innovation.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Régions frontalières de l'UE

Le Conseil a approuvé des conclusions sur le rapport de la Commission intitulé "Les régions frontalières de l'UE: des laboratoires vivants de l'intégration européenne". Le Conseil partage le point de vue selon lequel les régions frontalières, tant maritimes que terrestres, peuvent être considérées comme un terrain d'essai pour des solutions innovantes et le pacte vert pour l'Europe offre une occasion supplémentaire à cet égard. Le Conseil invite la Commission à continuer de réfléchir à des moyens de renforcer le potentiel des régions frontalières de l'UE, en collaboration étroite avec les États membres (doc. [12149/21](#) et [10819/21](#)).

Relations entre l'UE et le Royaume-Uni

Le Conseil a adopté aujourd'hui une décision autorisant l'ouverture de négociations en vue d'un accord entre l'UE et le Royaume-Uni en ce qui concerne Gibraltar, ainsi que les directives de négociation. Sur cette base, la Commission européenne peut à présent entamer des négociations formelles avec le Royaume-Uni en ce qui concerne Gibraltar.

L'objectif des négociations est de mettre en place un accord large et équilibré entre l'UE et le Royaume-Uni en ce qui concerne Gibraltar, compte tenu de la situation géographique particulière et des spécificités de Gibraltar.

[Relations entre l'UE et le Royaume-Uni: le Conseil autorise l'ouverture de négociations en vue d'un accord en ce qui concerne Gibraltar \(communiqué de presse, 5 octobre 2021\)](#)

POLITIQUE COMMERCIALE

Comité d'association UE-Ukraine dans sa configuration "Commerce"

Le Conseil a adopté une décision relative à la position que l'UE doit prendre au sein du comité d'association dans sa configuration "Commerce" institué par l'accord d'association entre l'Union européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique et leurs États membres, d'une part, et l'Ukraine, d'autre part, en ce qui concerne la modification de l'appendice XVII-3 (Règles applicables aux services de télécommunication), de l'appendice XVII-4 (Règles applicables aux services postaux et de courrier) et de l'appendice XVII-5 (Règles applicables au transport maritime international) à l'annexe XVII dudit accord.

AGRICULTURE

Protection communautaire des obtentions végétales

Le Conseil a adopté un règlement portant prorogation de la durée de la protection communautaire des obtentions végétales pour les variétés de l'espèce *Asparagus* et des groupes d'espèces des bulbes à fleurs, des plantes ligneuses à petits fruits et des plantes ligneuses ornementales. (Doc. [11963/21](#) et [PE-CONS 50/21](#))

Définition du terme "céréale"

Le Conseil a adopté une décision relative à la position de l'UE en ce qui concerne la modification de la définition du terme "céréale" ou "céréales" dans la convention sur le commerce des céréales. (Doc. 11890/21 et 11629/21)

Limites maximales applicables aux résidus de 6-benzyladénine et d'aminopyralide

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'un règlement de la Commission modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de 6-benzyladénine et d'aminopyralide présents dans ou sur certains produits. (Doc. [12004/21](#) et [11251/21](#) + [ADD 1 REV 1](#) + [ADD 2](#))

Conditions d'exportation de certains engrais organiques et amendements

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'un règlement de la Commission modifiant le règlement (UE) n° 142/2011 en ce qui concerne les conditions d'exportation de certains engrais organiques et amendements contenant des matières de catégorie 2. (Doc. [12017/21](#) et [10502/21](#) + [ADD 1](#))

Produits à base d'insectes sur le marché

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'un règlement de la Commission modifiant certaines annexes du règlement (UE) n° 142/2011 en ce qui concerne les exigences applicables à la mise sur le marché de certains produits à base d'insectes et l'adaptation d'une méthode de confinement. (Doc. [12063/21](#) et [10820/21](#) + [ADD 1](#))

Importation dans l'Union et transit par celle-ci de sous-produits animaux et de produits dérivés

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'un règlement de la Commission modifiant les annexes XIV et XV du règlement (UE) n° 142/2011 en ce qui concerne l'importation dans l'Union et le transit par celle-ci de sous-produits animaux et de produits dérivés. (Doc. [12067/21](#) et [10887/21](#) + [ADD 1](#))

Limites maximales applicables aux résidus d'imidaclopride présents dans ou sur certains produits

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'un règlement de la Commission modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus d'imidaclopride présents dans ou sur certains produits. (Doc. [11837/21](#) et [11261/21](#) + [ADD 1](#) + [ADD 2](#))

Limites maximales applicables aux résidus de chlorantraniliprole dans les légumineuses séchées

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'un règlement de la Commission modifiant l'annexe III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de chlorantraniliprole dans les légumineuses séchées. (Doc. [12010/21](#) et [11266/21](#) + [ADD 1](#) + [ADD 2](#))

Limites maximales applicables aux résidus de flupyradifurone et d'acide difluoroacétique

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption d'un règlement de la Commission modifiant les annexes II et III du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de flupyradifurone et d'acide difluoroacétique présents dans ou sur certains produits. (Doc. [11838/21](#) et [11268/21](#) + [ADD 1](#) + [ADD 2](#))

PÊCHE

Position prise par l'Union au sein du comité spécialisé de la pêche

Le Conseil a adopté une décision relative à la position à prendre au nom de l'UE au sein du comité spécialisé de la pêche. (Doc. 11825/21 et 11885/21)

TRANSPORTS

Accord dans le domaine de l'aviation avec la République de Corée

Le Conseil a adopté une décision relative à la conclusion de l'accord entre l'UE et la République de Corée sur certains aspects des services aériens (doc. [11906/21](#), [5210/21](#) et [15082/19](#)).